



Carte historique datée 1743 décrivant le territoire Nord de Prangins. L'image fait partie d'un recueil des plans connu sous le nom «La Grosse Le Coulte» conservé aux Archives Cantonales.

Quel avenir pour Prangins?

A l'heure du bilan d'une activité politique de plus de dix ans, il me paraît important d'évoquer un thème récurrent dans les campagnes électorales tant on peut rester vague sur le sujet: le développement. Modéré, harmonieux, organisé, raisonnable....

Comment peut-on maîtriser le développement? Trouver l'équilibre entre économie et urbanisation? Adapter le réseau routier sans encourager le trafic? Subir les planifications d'hier et élaborer celles de demain? Dès mon élection en 2005, la Municipalité m'a déléguée au Comité de Pilotage du Schéma Directeur de l'Agglomération Nyonnaise (SDAN) présidé à l'époque par feu le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud. Notre objectif: concentrer les futurs habitants et emplois dans des «poches vides» au milieu de zones bâties à Eysins, Nyon et Prangins. Avec, à la clé, la création d'une route, (RDU), pour accompagner l'urbanisation prévue et diminuer le trafic sur la route de l'Etraz.

Combien d'heures avons-nous passées à négocier des solutions pour bâtir une vision commune tout en préservant au mieux les intérêts de chacun? Les spécialistes se sont succédés autour de

la table, apportant un éclairage technico-juridique indispensable à nos réflexions. Nous avons ainsi progressé, pas à pas. Fin 2015, les Conseillères d'Etat Nuria Gorrite et Jacqueline de Quattro sont venues à Prangins réaffirmer devant un parterre d'élus leur soutien au projet de l'agglomération nyonnaise, tout en évoquant un développement par étapes, en regard de l'application de la nouvelle Loi sur L'Aménagement du Territoire.

Début 2016, la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro propose, par le biais de la 4^{ème} révision du Plan Directeur Cantonal, de revenir sur la notion de croissance illimitée des périmètres d'agglomération avec une croissance limitée à 2,6% par année, pendant 15 ans. Ces chiffres devront toutefois être acceptés par le Grand Conseil. En attendant, les démarches d'aménagement du territoire sont mises entre parenthèses.

Le développement? Chacun a un avis éclairé sur le sujet. Trouver des solutions concrètes pour régler les questions d'urbanisation et de mobilité d'une région soumise à la pression démographique n'est cependant pas à la portée de chacun!

Martine Baud, Municipale

Mai 2016 - N°9



BRÈVES

Enquête de satisfaction TPN

Dans le cadre de la Semaine de la mobilité, la Commune de Prangins, la Ville de Nyon et les Transports publics de la région de Nyon (TPN) ont mené du 17 au 22 septembre 2015 une enquête de satisfaction auprès des usagers des bus urbains Nyon-Prangins.

L'analyse des résultats, qui a porté sur un échantillon de 413 questionnaires dûment complétés, a mis en évidence la satisfaction des voyageurs (78%) vis-à-vis du réseau de bus urbain et des prestations offertes par la société TPN. Les usagers prennent le bus principalement pour son côté «pratique» (92%). Une bonne couverture géographique (83%), des arrêts à proximité du domicile (68%) et des véhicules particulièrement confortables (91%) sont considérés comme les principaux atouts des transports publics nyonnais.

L'enquête de satisfaction a également permis de mettre en évidence les points à améliorer. Ce sont d'abord l'information sur les titres de transport, lors de perturbations et l'accueil de la clientèle. Des abribus plus confortables, des tarifs plus attractifs (50%), de meilleures correspondances

avec les trains CFF (41%) et une meilleure fréquence (39%), notamment le soir et le week-end, sont identifiés comme étant des facteurs qui inciteraient davantage de voyageurs à utiliser le bus urbain. Le revers de ce succès est la surcharge observée sur certaines lignes, comme la ligne de Prangins (805), aux heures de pointe.

Des prix récompensent les participants à ce questionnaire. La Municipalité de Prangins est très fière que trois Pranginois se soient vus décerner des prix, dont le premier: un vélo électrique SMART.

Violeta Seematter,
Municipale



Gagnant de l'abonnement Mobilis 20: Monsieur S. Rickli.



De gauche à droite: Monsieur L. De Palma, gagnant du vélo électrique, Madame V. Seematter, Municipale et Madame S. Hahling, gagnante de l'abonnement Mobilis 20.

CANTINE SCOLAIRE

La rentrée 2016-2017 approche à grands pas. Nous vous informons que la cantine scolaire est ouverte aux enfants de la 5^e à la 8^e les lundis, mardis, jeudis et vendredis midis.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, vous pouvez téléphoner à Madame Donatella Orzan au 022 994 31 27 ou lui envoyer un courriel à dorzan@prangins.ch. Le repas coûte CHF 10.-. Ce prix inclut la prise en charge de votre enfant et les activités proposées (bricolage, jeux, lectures, etc.).

Nous tenons ici à remercier chaleureusement les cinq surveillants de cantine de leur travail.



Autour de Monsieur H. P. Saali, de gauche à droite, Mesdames H. Fuchs, A. Fatana, A. Negroni et B. Rihs.



SYNDICATURE

Finances

Un bilan se fait souvent à l'aune d'objectifs mesurables fixés pour une période déterminée.

Le bilan financier de notre Commune pour la législature 2011-2016 se réfère aux engagements pris en 2011 par la Municipalité, qui se résumaient en cinq points:

Gérer le fonctionnement communal dans le cadre d'un budget équilibré.

La Municipalité a constamment pris soin de présenter des budgets de fonctionnement équilibrés avec, en corollaire, chaque année sauf en 2015, des comptes bénéficiaires laissant apparaître un excédent de revenus d'environ CHF 600'000.- sur cinq années. Les écarts observés ont souvent été liés à l'aspect aléatoire des recettes fiscales, d'une part, supérieures aux prévisions en 2013 et en 2014 mais inférieures en 2015 et aux charges péréquatives qui en découlent, d'autre part. Globalement, les charges de fonctionnement ont toujours été maîtrisées, conformes voire inférieures au budget.



Maison de commune.

Ajuster le plan d'investissements en regard des capacités financières et des priorités de la Commune.

La législature qui se termine a été marquée par de nombreux investissements, notamment en matière de transformation et de rénovation de bâtiments communaux, d'infrastructures scolaires, d'aménagements publics et de création d'une déchetterie intercommunale. Les dépenses d'investissements de la législature ont été de CHF 13,6 Millions et auront permis de concrétiser l'aboutissement de projets prioritaires, incontournables du développement de notre Commune. Ceux-ci ont été réalisés dans le cadre de nos capacités financières, grâce notamment à une marge d'autofinancement cumulée entre 2011 et 2015 de CHF 11 millions, permettant ainsi de financer une très large part de nos investissements sans avoir recours à l'emprunt.

Stabiliser la dette.

Malgré un programme d'investissements supérieur à la moyenne des 10 dernières années, la dette de notre Commune a diminué de CHF 3,1 Mios entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2015, passant de CHF 23,61 Mios à CHF 20,51 Mios.



Vue aérienne du port des Abériaux.

Maintenir un taux d'imposition pérenne et attractif.

En dépit de l'augmentation globale de nos charges de l'ordre de 20% en cinq ans, essentiellement due à la facture sociale cantonale, et hormis une bascule d'impôts de 2 points de l'Etat aux communes, liée à la mise en place en 2012 de la réforme policière, le taux d'impôt de notre Commune est resté parfaitement stable à 56 points. Ce taux reste attractif au regard des autres communes du district dont la moyenne était de 59 points en 2015, alors que celle de l'ensemble des communes vaudoises était de 68 points.

Participer au programme d'investissement régional.

A deux reprises, sur proposition de la Municipalité, le Conseil communal a accepté de participer à un programme d'investissement régional, en 2013, après une discussion nourrie sur le «Programme des Investissements Régionaux» (PIR), finalement refusé au niveau du district.

Ainsi, les engagements financiers pris à l'égard du Conseil communal et de la population, annoncés en début de législature par la Municipalité, ont tous été tenus. Cette gestion financière saine et rigoureuse a permis de remplir les tâches allouées par la loi aux exécutifs communaux, à savoir, administrer au mieux les services publics et les biens communaux sans omettre de réaliser et de financer les projets inhérents au développement actuel et futur de notre village.

François Bryand, Syndic
Administration générale, Finances et
Relations extérieures



BILAN DE LÉGISLATURE 2011 - 2016

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, POLICE DES CONSTRUCTIONS, NOUVELLES CONSTRUCTIONS

La législature 2011-2016 a vu plusieurs projets, préparés lors de la précédente législature, se concrétiser. Un immeuble de 13 appartements protégés a été mis à disposition des Pranginois. De même, la transformation des trois bâtiments derrière l'auberge communale a permis à 16 appartements subventionnés de voir le jour. La réhabilitation du quartier de l'auberge aura mobilisé les forces du dicastère pendant près de 10 ans et s'achève avec la création d'une place-jardin à côté de l'auberge.

Dans le domaine des nouvelles constructions, le chantier de l'école enfantine/UAPE a démarré en octobre 2013 pour être achevé moins de deux ans plus tard. Des planifications d'importance sont en cours, dont le secteur «Entre-Deux-Chemins» et la révision du Plan Partiel d'Affectation du Centre du village. Dans cette dynamique, un avant-projet de requalification des espaces publics du centre avec limitation de la vitesse a été présenté au Conseil communal. Ce dossier a suscité un vif débat. Seule la présentation d'un futur préavis d'investissement pourrait dégager une véritable tendance. Concernant le projet du Schéma Directeur de l'Agglomération Nyonnaise, un responsable de projet a été engagé par le canton, la région et la commune. Cet engagement a permis une bonne progression du dossier.

Du côté du service communal de l'urbanisme, Danielle Rosset, assistante administrative, est fidèle à son poste depuis 2006 et Giovanni Troccoli, architecte, depuis 2011.



Immeuble «Les Papillons», 12 logements adaptés dans un quartier d'habitation. Le bâtiment complète l'insertion paysagère des autres bâtiments de logement existants dans le quartier de la Charrette à Prangins.

Les préavis de la législature présentés par Martine Baud.

Préavis acceptés:

Les préavis concernant l'école/UAPE ont été élaborés en collaboration avec Violeta Seematter, Municipale.

- N° 08/11 Demande d'un crédit d'étude de CHF 895'000.- en vue de la construction d'une école enfantine /UAPE aux Morettes.

- N° 78/11 Approbation du plan partiel d'affectation «Le Clos» et levée des oppositions y relatives.

- N° 79/11 Approbation du «Plan directeur du district de Nyon (PDRN) – volet stratégique».

- N° 12/12 Approbation du Plan Directeur Communal (PDCOM) y compris le plan de synthèse.

- N° 13/12 Approbation du Plan de Quartier «La Barcarolle», au lieu-dit «En Champagne».

- N° 16/12 Demande d'approbation du projet d'aménagement d'un trottoir et dépose de cars touristiques à la Route de la Bossière et de la demande de défrichement qui lui est liée.

- N° 18/12 Autorisation d'inscrire au budget la somme de CHF 30'000.- par an pendant 5 ans pour l'engagement d'un chef de projet pour la mise en œuvre de la Route de desserte urbaine (RDU) et de ses quartiers.

- N° 22/12 Demande d'adoption d'un règlement communal pour la participation financière des propriétaires fonciers au financement de l'équipement communautaire.

- N° 27/12 Demande d'un crédit total de CHF 213'000.- pour des dépenses complémentaires relevant de modifications de législation, modification de contrat et démarches juridiques dans le cadre de la transformation de l'Auberge communale.

- N° 36/13 Demande d'un crédit de CHF 150'000.- pour la révision du PPA du Centre du village.

- N° 38/13 Demande d'un crédit de CHF 9'250'000.- pour la réalisation d'une école enfantine/UAPE aux Morettes.

- N° 43/13 Souscription de 100 parts sociales à CHF 200.- de la Coopérative d'habitation «Des Plantaz».

- N° 45/13 Demande d'un crédit de CHF 420'000.- pour la création d'un espace public à côté de l'Auberge communale.

- N° 49/14 Concept «Cœur de Prangins requalifié» - Demande de prendre acte de la stratégie globale de valorisation du centre du village et de son concept «Cœur de Prangins requalifié» décrit sous les aspects de l'urbanisme, la mobilité et l'aménagement de l'espace public.

- N° 72/15 Demande de crédit de CHF 85'000.- pour une contribution à l'étude test sur le périmètre «RDU Prangins (Etraz Nord) – Nyon (En Oulteret)».



- N° 86/15 Approbation d'un règlement communal sur la perception des émoluments et contributions dus en matière d'aménagement du territoire et des constructions qui remplace et abroge le tarif concernant les émoluments relatifs au permis de construire, d'habiter ou d'utiliser de 2007.

Préavis refusé:

- N° 71/15 Demande de crédit de CHF 45'000.- pour l'organisation d'une démarche participative auprès de la population sur le thème «Cœur de Prangins requalifié»

Les moments forts du dicastère de l'urbanisme.

Septembre 2011: L'Auberge communale – hôtel 3 étoiles – est inaugurée en présence des autorités après 14 mois de travaux.

Août 2012: l'immeuble d'appartements protégés «Les Papillons» est inauguré.

Octobre 2012: le Conseil communal a accepté le premier Plan Directeur Communal de Prangins dont l'élaboration a débuté en 2006.
2012-2013: Ateliers études test Prangins Etraz Sud et rencontre avec les propriétaires concernés.

Mars 2013: feu vert du Tribunal Fédéral pour la réhabilitation des 3 bâtiments derrière l'Auberge communale.

Automne 2013, les travaux pour la transformation et mise en valeur des bâtiments de La Passade, de La Forge et de l'Ancienne Poste en logements collectifs pour la Coopérative d'habitation «Des Plantaz» peuvent démarrer.



De gauche à droite: Monsieur O. Rochat (architecte pilote du projet), Madame M. Baud (municipale), Monsieur P. Kissling (Coopérative d'habitation «Des Plantaz»).

Novembre 2013: pose de la première pierre de l'école enfantine / UAPE des Morettes.

Février 2014: le préavis d'intention concernant la requalification du Centre du village soulève un débat très émotionnel.

Décembre 2014: fin du gros œuvre pour les 3 bâtiments Coopérative «Des Plantaz».

Mai 2015: présentation publique des concepts d'aménagement du secteur «Entre-Deux-Chemins».



Vernissage de l'exposition publique des projets pour le secteur «Entre-Deux-Chemins» le 21 mai 2015.

Juin 2015: inauguration des 3 bâtiments en présence des administrateurs de la Coopérative «Des Plantaz».

Août 2015 : inauguration de l'école enfantine/UAPE des Morettes.

Septembre 2015: visite de Nuria Gorrite et de Jacqueline de Quattro, Conseillères d'Etat, dans le cadre du projet RDU, salle des Morettes

Mai 2016: présentation publique de l'étude test concernant la RDU et l'urbanisation qui lui est liée.

Juin 2016: inauguration de la place jardin appelée «Broderie» en présence des autorités avec une animation du théâtre amateur pranginois (TAP).



La nouvelle école enfantine et UAPE des Morettes.

Les derniers projets de cette législature.

Un catalogue de référence pour le mobilier urbain.

Face à la diversité des modèles de bancs, de poubelles, d'éléments routiers, d'abri-bus et de luminaires installés dans la Commune au fil du temps, la Municipalité a approuvé la création d'un catalogue de référence piloté par le Service de l'urbanisme. Ce catalogue devrait guider le choix des différents services concernés lors du remplacement du mobilier urbain. Mis sur pied en collaboration avec des architectes et des paysagistes, il sera à disposition des autorités pour la prochaine législature et permettra d'atteindre une certaine homogénéité dans les choix opérés.



BILAN DE LÉGISLATURE 2011 - 2016 (SUITE)



De gauche à droite: Monsieur J.-P. Humm (archiviste), Madame N. Staremborg (coll. scientifique au Musée national suisse), Madame M. Baud (municipale), Monsieur N. Koenig (graphiste), Madame C. Schmutz Nicod (historienne), Monsieur G. Troccoli (architecte).

Parcours didactique pour le centre historique.

Evoqué avec la Direction du Musée lors de la création du parcours des lumières dans les espaces verts du Château, le Service de l'urbanisme a concrétisé une extension de cette promenade didactique pour renforcer le lien entre le Château et le bourg.

Le visiteur d'un jour comme la population devraient être incités à s'informer sur les bâtiments historiques remarquables de notre village. Cinq panneaux didactiques ponctuent une promenade entre

la Maison Fischer, la Place et le Café des Alpes. Ce parcours a été conçu et réalisé grâce au travail d'une équipe de professionnels qualifiés (cf. photo ci-contre).

Exposition publique:



RDU

UN NOUVEAU VISAGE POUR NOTRE RÉGION

Présentation de l'étude test traitant du développement urbain et de la route de distribution urbaine (RDU).

Prangins (Etraz Nord) – Nyon (En Oulteret).

Prangins: Maison de Commune, du 26 mai au 1^{er} juin 2016

Nyon: La Grenette – Place du Marché, du 2 au 9 juin 2016

Martine Baud, Municipale

Aménagement du territoire, Urbanisme et Police des constructions

BILAN DE LÉGISLATURE 2011 - 2016

ÉCOLE, PETITE ENFANCE ET SOCIAL

- Mise en activité du Conseil d'Établissement. Plateforme où la société civile, les parents et les professionnels peuvent débattre de divers sujets en relation avec l'école. Le Conseil d'Établissement n'a qu'un seul pouvoir décisionnel qui est celui de l'octroi de deux demi-journées de congé pour les élèves.

- Mise en place d'HarmoS et de la nouvelle loi scolaire. Tout le travail a été fait en collaboration avec la ville de Nyon, compte tenu que l'école de Prangins dépend de la Direction de l'Établissement Roche-Combe.

- Appui au niveau pédagogique de la construction de la nouvelle école enfantine des Morettes. Ceci afin de garantir qu'elle soit conforme aux directives scolaires cantonales.

- Ouverture d'une cantine scolaire, d'abord dans une des salles de l'école primaire avec une dizaine d'enfants accueillis, puis déménagement aux Morettes au vu du nombre d'enfants inscrits (soit en 2016, 80 enfants). Un préavis de Mme Christin pour la construction d'une nouvelle cantine a été adopté en mars 2016 et l'ouverture aura lieu à la rentrée 2017.

- Réflexions avec la DGEO (Direction générale de l'enseignement obligatoire) et la ville de Nyon, autour de l'utilité d'une bibliothèque scolaire et d'un lieu de PPLS (Psychologie, psychomotricité et

logopédie en milieu scolaire). Ce besoin est réel et répond au programme de la nouvelle loi scolaire. Un préavis présenté par Mme Christin en mars 2016 a été accepté. L'ancienne administration abritera dès 2017 ces deux nouvelles entités.

- Présidence du Comité Directeur du Réseau d'accueil des Tobletones. Cette association intercommunale a pour but d'unifier les tarifs, le mode d'accueil ainsi que le subventionnement des parents qui placent leurs enfants dans les structures d'accueil des 15 communes y siégeant.

- Participation à la commission d'octroi des appartements subventionnés aussi bien les «Papillons» que les appartements du centre.



Inauguration de l'École UAPE des Morettes.



Sécurité (Police, Service du Feu, Protection civile)

- Avec la ville de Nyon, collaboration à la mise en place d'une Police intercommunale Nyon-Prangins-Crans. La police intercommunale, sous le nom de PNR (Police Nyon Région) prend toute son ampleur en janvier 2014, date à laquelle les trois Conseils communaux ont adopté les préavis. Un énorme travail de rapatriement du personnel municipal (policiers) en personnel de la PNR a été effectué. Vice-présidence du comité directeur.



Comité de direction, de gauche à droite, Monsieur J.-L. Faillietaz, Municipal à Crans-près-Céligny, Madame V. Seematter, Municipale à Prangins et Madame E. Ruey Ray, Municipale à Nyon et présidente de la Police Nyon Région; Monsieur O. Rochat, commissaire.

- Mise en place de l'association intercommunale du nouveau service du feu Nyon-Dôle, soit 18 communes. Membre de la commission de gestion et finance.
- Mise en place d'une association intercommunale de la protection civile avec les 48 communes du district.

Contrôle des habitants, relation avec la population

Le contrôle des habitants a beaucoup évolué pendant cette législature. En effet, il est passé à l'ère du numérique.

A l'heure actuelle, tout est relié au canton, par exemple les demandes de cartes d'identité aujourd'hui sont transmises en version informatique, directement à Lausanne. La demande des passeports ne se fait plus au guichet du contrôle des habitants de Prangins, mais directement au Service de la Population à Lausanne. Les registres des personnes doivent être tenus à jours quotidiennement et les données transmises chaque soir au Canton et à la Confédération.

Chaque année, lors de la fête du village, a lieu l'accueil des nouveaux habitants.

Accueil des nouveaux citoyens (jeunes de 18 ans) et des naturalisés.

Le repas du Noël des aînés est une tradition très appréciée.

Appui logistique et financier pour le Jeudi des cartes et les activités créatrices pour le bien-être des seniors.

Visite des aînés à l'occasion de leur 90^{ème} anniversaire.



Bus tpn.

Transport et mobilité

- Poursuite du développement de la ligne urbaine 805. En 2015, cadence au quart d'heure validée par le Conseil communal.

- Travail au sein de diverses commissions du Conseil régional à

l'élaboration d'un concept régional de bus, voté et accepté par le Conseil communal de 2010.

- Etude de modération de trafic sur tout le territoire pranginois. Dossier présenté au Canton.

Le dicastère des routes et aménagement doit poursuivre ce dossier par l'application des mesures validées par la Municipalité, en présentant au Conseil plusieurs préavis.

- Travail en collaboration avec Police Nyon Région pour la mise en place d'un règlement sur le stationnement privilégié (macaron). Ce concept a été validé par la Municipalité et doit faire l'objet d'un préavis au Conseil communal.

- Elaboration avec le Conseil régional d'un réseau cyclable régional. Ce dernier est encore à l'étude.

Manifestations, culture, sport

- Promotion de diverses manifestations culturelles et sportives, en apportant soit un appui financier soit un appui sous forme d'aide en matériel et autres.

- Membre de la commission culturelle de Prangins, qui met sur pied quatre à cinq manifestations culturelles dans l'année. Disco, Jazz, spectacle comique et bien d'autres ont été au programme.

Violeta Seematter, Municipale

Sécurité, Mobilité, Affaires sociales, Culture et Ecoles



BILAN DE LÉGISLATURE 2011 - 2016

ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT, EAUX, PORT ET BÂTIMENTS

La législature 2011-2016 a vu de nombreux projets menés à terme dans les domaines de la politique énergétique et climatique, de l'environnement, du port ou des bâtiments.

Les préavis de la législature présentés par Dominique-Ella Christin

Les préavis concernant le site scolaire de la Combe ont été élaborés en collaboration avec Violeta Seematter, Municipale.

- N° 06/11 Demande d'autorisation d'inscrire au budget de fonctionnement, pendant 5 ans, le montant de CHF 100'000.-, destiné à des subventions relatives à des projets privés d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables et réponse à la motion Augsburgger «Octroi d'une subvention pour l'isolation de biens immobiliers».
- N° 07/11 Demande d'un crédit d'étude de CHF 155'000.- en vue de travaux de transformations, de rénovation et d'assainissement du bâtiment du Collège de la Combe.



Le Collège de la Combe suite aux travaux d'assainissement de son enveloppe extérieure.

- N° 19/12 Demande d'un crédit de CHF 187'000.- pour l'assainissement de la butte pare-balles et l'installation de récupérateurs de balles du stand de tir Duillier-Prangins.
- N° 20/12 Demande d'un crédit de CHF 270'000.- en vue de travaux d'assainissement du bâtiment des Abériaux.
- N° 29/13 Demande d'un crédit de réalisation de CHF 2'965'000.- en vue de travaux de transformations, de rénovation et d'assainissement du Collège de la Combe.
- N° 44/13 Demande d'un crédit complémentaire de CHF 36'000.- pour l'assainissement de la butte pare-balles du stand de tir Duillier-Prangins.
- N° 53/14 Demande d'un crédit de CHF 165'000.- en vue de travaux

de démolition du pavillon scolaire provisoire des Fossés et la création d'une zone de verdure.

- N° 59/14 Demande d'autorisation de dépassement du budget 2014 de CHF 93'750.- pour le versement de subventions communales relatives à des projets privés d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.
- N° 60/14 Demande d'un crédit d'étude de CHF 320'000.- en vue de la construction d'un bâtiment abritant une cantine scolaire, un espace dédié à l'accueil parascolaire et 3 salles de classes sur le site de la Combe.
- N° 61/14 Demande d'un crédit d'étude de CHF 240'000.- en vue de travaux de transformation et d'assainissement de l'Ancienne Administration afin d'y loger des locaux PPLS et une bibliothèque scolaire.
- N° 63/14 Modification du Règlement et du Tarif général du port des Abériaux.
- N° 70/15 Réponse au postulat Sandoz et consorts «Demande de transformation et d'évolution des bornes électriques du port des Abériaux».
- N° 74/15 Dissolution de l'entente intercommunale pour la déshydratation mécanique des boues d'épuration.
- N° 78/15 Demande d'un crédit de CHF 4'550'000.- pour la réalisation d'un bâtiment abritant une cantine scolaire, un espace dédié à l'accueil parascolaire et 3 salles de classes sur le site de la Combe.
- N° 79/15 Demande d'un crédit de CHF 2'100'000.- pour la transformation et l'assainissement de l'Ancienne Administration afin d'y loger des locaux PPLS et une bibliothèque scolaire.
- N° 84/15 Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance et demande d'un crédit de CHF 46'000.- en vue de la pose d'un nouveau système de vidéosurveillance sur le site du Port des Abériaux.
- N° 85/15 Révision des statuts du Conseil régional du District de Nyon.
- N° 92/16 Demande d'un crédit de CHF 26'000.- pour la participation aux études de mise en place des conditions techniques, juridiques et financières pour le projet de régionalisation de l'épuration des eaux.
- N° 94/16 Concession pour la distribution de l'eau sur le territoire communal de Prangins (déposé au bureau du Conseil communal).

Une législature marquée par de nombreuses démarches en faveur de l'environnement.

Nature et biodiversité: le patrimoine naturel et paysager de grande qualité de notre village est une source importante de notre qualité de vie. C'est pourquoi durant cette législature, la Municipalité s'est engagée dans diverses actions afin de préserver et de valoriser la nature, le paysage et la biodiversité. Elle a notamment participé avec la région au renforcement des corridors biologiques et des réseaux agro-écologiques, émis des recommandations visant à



préservé la biodiversité, notamment au sein des jardins communaux mis à disposition des Pranginois, ou encore sensibilisé les habitants à des actions en faveur de l'environnement. Dans le cadre de la journée Nature en Ville, elle a également organisé une manifestation sous la forme d'un jeu de piste mettant en évidence des éléments naturels remarquables et représentatifs d'une nature qui a toute sa place dans l'environnement urbain.



*Nature en ville:
une qualité de vie
à préserver.*

Protection des eaux: dans le cadre de la stratégie cantonale de lutte contre les micropolluants, notre commune, en association avec d'autres communes de la région, a consacré cette législature à l'avancement d'un projet de régionalisation du traitement des eaux usées. L'objectif est de répondre aux nouvelles normes fédérales de protection des eaux et au plan cantonal de lutte contre les micropolluants tout en recherchant l'efficacité technique et financière. En 2016, une convention a été signée entre les partenaires pour la poursuite des études en vue de la création d'une station d'épuration des eaux régionale située sur le territoire de Gland qui rentrerait en fonction en 2025.

Lutte contre les nuisances sonores: une étude effectuée en collaboration avec les services concernés du Canton durant la législature a permis d'établir le bilan des nuisances sonores liées au trafic routier sur le territoire pranginois. Elle détermine également les mesures d'assainissement du bruit routier nécessaires pour lutter contre ces nuisances sonores et respecter l'ordonnance sur la protection contre le bruit par des aménagements routiers qui seront effectués d'ici 2018.

Energie et climat: grâce à sa démarche globale en faveur du climat et de l'environnement, la Commune de Prangins est devenue en 2015 la troisième commune du district de Nyon à être une Cité de l'Énergie. Cette reconnaissance atteste ainsi de notre engagement

à diminuer sur le long-terme notre impact environnemental et les émissions de CO₂ du territoire communal. Les mesures déployées sont le plus souvent liées aux projets communaux, sur lesquels la Municipalité a une influence directe, mais elles sont également liées aux projets privés, la Municipalité incitant les citoyens à adopter des démarches en faveur du climat en proposant des subventions.



Bâtiments du site scolaire de la Combe: une législature riche en réalisations.

Les démarches entreprises par la Municipalité durant la législature sur le site scolaire de la Combe répondent à plusieurs impulsions. D'une part, les nouvelles dispositions légales concernant l'accueil parascolaire suite à la votation sur la journée continue de 2009 et, d'autre part, les projections de croissance démographique et la nécessité d'assainir les bâtiments existants. Ainsi, dès 2010, Violeta Seematter, Municipale en charge des écoles, et Dominique-Ella Christin, Municipale en charge des bâtiments, ont travaillé ensemble à l'avancement de ces dossiers.

Ceci a permis en 2013 de présenter un crédit de réalisation de près de trois millions pour les premiers travaux, soit la rénovation et la transformation du Collège de la Combe. L'assainissement de l'enveloppe extérieure du bâtiment, les transformations intérieures afin de rationaliser l'espace, la création d'un préau couvert, l'amélioration du réseau informatique et l'installation de casiers pour élèves, ont fait partie des importants travaux réalisés.

La construction d'un bâtiment abritant une cantine scolaire, un espace dédié à l'accueil parascolaire et trois salles de classes ainsi que la rénovation de l'Ancienne Administration afin d'accueillir une bibliothèque scolaire et des locaux pour psychologues et psychomotriciens, sont actuellement en cours suite à l'acceptation de crédits de réalisation de plus de six millions. Ces bâtiments, dont la mise en service est prévue pour la rentrée scolaire 2017, bénéficient d'une construction saine, écologique et à haute performance énergétique. L'ensemble des travaux du site scolaire de la Combe faciliteront énormément la mise en œuvre d'une journée continue améliorant ainsi la qualité de vie des élèves, tout en permettant à la population de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

Dominique-Ella Christin, Municipale
Energie, Environnement, Eaux, Port et Bâtiments



BILAN DE LÉGISLATURE 2011 - 2016

DICASTÈRE DE CYRILLE PERRET, VOIRIE, ESPACES VERTS, VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS ET RESSOURCES HUMAINES

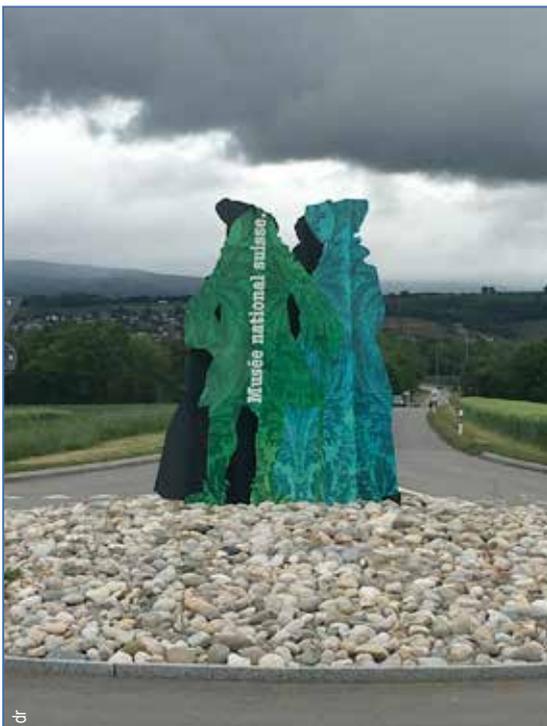


Création et construction du nouveau skatepark aux Abériaux en collaboration avec Madame V. Seematter.

Finalisation du nouveau Règlement du personnel et élaboration de la modification du Règlement sur la gestion des déchets.



Finalisation des plans et construction de la déchetterie intercommunale de Prangins-Duillier.



La création du giratoire «En Messerin» en collaboration avec Madame V. Seematter.

PRANGINS INFO
JOURNAL DES AUTORITÉS

ÉDITORIAL

De nos jours, l'information s'écrit dans l'immédiateté, un simple produit de consommation. Déconcertant pour les uns, jubilatoire pour les autres. Toujours est-il que face aux autoroutes de la communication, les collectivités publiques se doivent également d'informer la population. Depuis des années, la Municipalité de Prangins a opté pour deux supports principaux, un site internet et un journal papier. Elle entend poursuivre dans cette voie.

Reste que l'exercice est difficile. Le temps de la société civile et le temps politique ne se conjuguent pas sur le même rythme. Pour réduire cette dissonance qui tend à des incompréhensions, proposer une information plus traditionnelle, ancrée dans une réalité sociale constitue un préalable important. La nouvelle formule du journal des autorités communales, Prangins Info, souhaite répondre à cette aspiration afin de pérenniser le travail déjà accompli et exprimer le sens d'une action politique.

Nous vivons une démocratie d'expertise qui s'inscrit dans une logique normative, Prangins Info est un moyen de donner une tonalité différente à la vie politique de notre commune. Il s'agit, en particulier, de décliner les projets que les autorités souhaitent mener à bien, présenter les services à la population, relater les travaux du Conseil communal et apporter des infos pratiques.

La croissance démographique que connaît notre région engendre une mutation sociale sans précédent. Il en résulte que les politiques communales sont souvent aux antipodes des préoccupations du plus grand nombre. Les publications municipales contribuent à réduire ce contraste. Prangins Info s'insère parfaitement dans cette démarche.

Enfin, en juin prochain, la Gazette de Prangins devrait être distribuée dans les boîtes aux lettres, consacrant ainsi une conjugaison équilibrée entre informations émanant des autorités et de la société civile.

La Municipalité
Mai 2013

Page une de la première parution du «PranginsInfo».



Voici quelques informations concernant les débats du Conseil Communal:

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2015

Préavis N° 83/15 - Budget communal 2016.

Préavis accepté à l'unanimité.

SÉANCE DU 3 MARS 2016

Préavis N° 78/15 - Demande d'un crédit de CHF 4'230'000.- pour la réalisation d'un bâtiment abritant une cantine scolaire, un espace dédié à l'accueil parascolaire et 3 salles de classes.

Ce préavis a été accepté par 45 oui et 2 abstentions.

Préavis N° 79/15 - Demande d'un crédit de CHF 1'860'000.- pour la transformation et l'assainissement du bâtiment dénommé Ancienne Administration afin d'y loger des locaux PPLS et une bibliothèque scolaire.

Ce préavis a été accepté par 44 oui, 1 non et 2 abstentions.

Préavis N° 81/15 - Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN).

Ce préavis a été accepté par 29 oui, 14 non et 2 abstentions.

Préavis N° 85/15 - Révision des statuts du Conseil régional du District de Nyon.

Ce préavis accepté tel qu'amendé par 44 oui et 3 abstentions.

SÉANCE DU 12 AVRIL 2016

Préavis N° 84/15

Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance et demande de crédit de CHF 46'000.00 en vue de la pose d'un nouveau système de vidéosurveillance sur le site du Port des Abériaux.

Ce préavis a été accepté par 42 oui, 4 non et 3 abstentions.

Préavis N° 87/16 - Aménagement des pistes du massif de la Dôle.

Ce préavis a été accepté par 32 oui, 11 non et 5 abstentions.

Préavis N° 88/16 - Pérennisation de Nyon Région Télévision – Demande de crédit pour une contribution unique de fonctionnement de la télévision régionale à hauteur de CHF 20'000.-

Ce préavis a été accepté par 29 oui, 14 non et 2 abstentions.

Préavis N° 89/16 - Demande d'un crédit de CHF 250'000.- TTC, subvention non déduite pour l'adaptation de deux carrefours à feux sur la Route Suisse pour prioriser la ligne TPN 10.811 prolongée jusqu'à Gland.

Ce préavis a été refusé par le Conseil communal après moult discussions par 31 non, 11 oui et 5 abstentions.

Le Conseil communal sera amené à traiter les préavis suivants lors de ces prochaines séances:

- Etude de régionalisation STEP.
- Réponse au postulat de M. Yvan BUCCIOL.
- Parcage avec macarons.

Elections fédérales: participation d'environ 62%

- Les 4 objets ont été refusés.

Elections cantonales: participation d'environ 42.16%

- RIE III: accepté avec 89.9% de oui.

Elections communales (Conseil communal et Municipalité):

- Participation de 47.73% pour le Conseil communal
- Participation de 49.17% au 1er tour et de 42.11% au second tour pour la Municipalité.

Voici la composition de la Municipalité et du Conseil communal dès le 1^{er} juillet 2016:

Municipalité (5 sièges)

Entente Pranginoise: *François Bryand syndic, Dominique-Ella Christin et Denys Chevalier.*

Alliance libérale de Prangins: *Igor Diakoff.*

Alternative Pranginoise: *Alice Durgnat-Levi.*

Conseil communal (55 sièges)

Entente Pranginoise: 31 sièges.

Pasche Reynald, Baumgartner Christian, Perret Claude, Bernet Robert, Cartier Blaise, Baumgartner Marc, Binz Olivier, Fischer André, Mauroux Gilles, Venezia Bettina, Girard Inma, Company Laura, Jaquier Pèrard Patricia, Van Leckwyck Marie, De Wolff De Moorsel Jean, Bachmann Giovanna, Pittet Marc, Vogel Vanni, Muller Gérald, Antoine Jacques, Rosselet Stefano, Rigby Marie-Josée, Brown David, Favre Claude, Jatton Patrick, Haymoz Henri, Durand Arnaud, Poitry Alain-Valéry, Corod Daniel, Schnider Rudolf, Bochud Georges.

Alliance libérale de Prangins: 16 sièges.

Dorenbos Peter, Hediger Walter, André Ursula, Auberson Jacques, Kellou Karim, Buccioli Yvan, Gavillet Liliane, Bettems Jean-Marc, Rihs Anita, Augsburg Michel, De Bourbon-Parme Louis, Vulliemin Clotilde, Cochet Rémy, Krull François, Johnson Robert, Muller Anne-Lise.

Alternative Pranginoise: 8 sièges.

Brunner Hédia, Juzgado Sergio, Bujard Daniel, Dormond Schlumpf Hélène, Durgnat Hervé. Il reste encore 3 sièges à pourvoir.

Robert Bernet

Président du Conseil Communal

AGENDA



QUELQUES DATES À RETENIR

Conseil communal 20h00 - Maison de Commune

Mercredi 1^{er} juin 2016 (19h00)

Vendredi 24 juin 2016 (18h00)

Mercredi 14 septembre 2016

Jeudi 13 octobre 2016

Mardi 13 décembre 2016

Les séances sont publiques.

Votations fédérales et cantonales - Maison de Commune

Dimanche 5 juin 2016

Dimanche 25 septembre 2016

Dimanche 27 novembre 2016

Dates « multiples »

Gym des aînés

Tous les mardis de 15h00 à 16h00, Salle du Conseil communal

Tables d'hôtes pour Seniors (sur réservation)

Pro Senectute

«La Terrasse», Rue du Curson 16

chez M. Argimiro Perez Estrada

Les premiers mercredis du mois à 12h00

Atout-coeur

Centre communal des Morettes

Les jeudis de 14h30 à 17h30

29 septembre, 3 et 24 novembre 2016.

Activités manuelles et créatrices

Foyer du Centre communal des Morettes

Les mercredis de 13h30 à 17h30

Août		24 août 2016	
Septembre	7 septembre	21 septembre 2016	
Octobre	5 octobre	12 octobre 2016	
Novembre	2 novembre	16 novembre	30 novembre 2016
Décembre	14 déc. (Au Vieux-Pressoir)	21 décembre 2016	

Aînés + Sport: diverses activités sur demande

Laurence Rochat Tél. 022 361 03 36 / Natel 079 465 95 13.

Commission culturelle

Dates retenues pour les spectacles

Dimanche 19 juin 2016

Fête de la Musique

CARNETS EN COULEUR

Ben Hadj Sophia	05.11.2015
Colombet Josselin	07.11.2015
Forney Leo	15.11.2015
Joller Carolina	07.01.2016
Preussner Leonie	18.02.2016
Duval Garance	04.03.2016
Litaiem Rayan	11.03.2016
Castelltort Emil	16.03.2016
Bourbonnais Sofia,	23.03.2016
Cimone Malyah	27.03.2016



Gehri Yvonne	01.02.2016
Hürlimann Willy	06.04.2016



IMPRESSUM

Editeur: Municipalité de Prangins, La Place, C.P. 48, 1197 Prangins

Responsable: Cyrille Perret **Coordination:** Daniel Kistler **Contact:** greffe@prangins.ch

Graphisme: Frédérique Guenin, 1269 Bassins

Impression: Imprimerie Contact, Rte de Duillier 18, 1260 Nyon

Reproduction autorisée avec l'accord écrit de l'éditeur